

MUNICIPALITE

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'ETAT DES MOTIONS, INTERPELLATIONS
ET QUESTIONS EN SUSPENS AU 31 DECEMBRE 2002

Renens, le 27 janvier 2003/jdlmc

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 52 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous communique la liste des motions, interpellations et questions en suspens au 31 décembre 2002.

- 1. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion de M. Gilbert Stöckli du 7 décembre 2000 demandant la mise à l'étude rapide d'un projet de bibliothèque scolaire sur le site du collège de Verdeaux / Pétition du 7 décembre 2000 de 319 personnes relative à une bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinières et création d'un poste de bibliothécaire / Motion du groupe libéral du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque.**

Un groupe, composé de personnes concernées, s'est réuni le 24 septembre 2002 pour relancer le projet d'une bibliothèque, suite au renvoi du préavis pour étude.

Il a été décidé, lors de cette réunion, de convoquer les différents partis politiques, membres du Conseil communal, afin de remettre sur les rails les différents projets concernant les lieux de lecture.

La première réunion est agendée pour le 10 février 2003 avec, pour objectif, de rendre un rapport et prendre une décision en vue d'un préavis pour l'automne.

- 2. Motion de Mme Anne Holenweg Rouyet pour une gestion associative des jardins familiaux, du 26 mars 1998 et interpellation du 5 novembre 1998 de l'intéressée proposant de constituer le jeu de piste "sur la piste verte" dans les jardins familiaux.**

Les démarches relatives à la création d'une association sont toujours en cours.

Lors d'une séance avec les locataires des jardins le 16 avril 2002, un comité provisoire a été désigné. Ce comité provisoire doit s'occuper de la mise sur pied d'un comité définitif.

Les problèmes de remise en ordre de certaines parcelles, la préparation des statuts et la difficulté de trouver des personnes d'accord et susceptibles de composer un comité définitif hypothèquent, pour l'instant, la création d'une association des jardins familiaux telle que souhaitée par la motionnaire.

La prochaine réunion du comité provisoire est prévue en février 2003.

- 3. Motion de M. Alexandre Goedecke et consort intitulée "Asphyxie au centre de Renens", du 29 mars 2001 / Question de M. Alexandre Goedecke concernant la circulation à double sens sur l'avenue du 14-Avril, du 31 mai 2001 / Motion de M. Paul Mettraux relative au parcage des véhicules au centre-ville, du 6 septembre 2001 / Questions de M. Jean-Marc Reymond au sujet des réponses à l'interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller relative au plan de circulation au centre de Renens, du 25 avril 2002.**

Durant 2001 et 2002, des motions ont été déposées et des questions ont été soulevées au sujet de l'avenir du centre-ville. Dès lors, vu l'importance du dossier, il sera répondu à ces différentes interventions une fois les études terminées et après que toutes les démarches aient été réalisées.

- 4. Motion de M. Jacques Studer pour l'étude et l'analyse des places de jeux et de détente mis à disposition de la jeunesse dans la Commune, du 6 septembre 2001.**

La réponse municipale du 14 octobre 2002 a été refusée et une commission d'étude a été nommée.

Une délégation de la Municipalité, composée de M. Olivier Golaz, Conseiller municipal de la Direction Culture-Jeunesse-Sport et de M. Michel Perreten, Conseiller municipal de la Direction Travaux-Voirie-Espaces verts, va prochainement rencontrer ladite commission pour reprendre les sujets de la motion, en développer les différents aspects, permettre la poursuite de l'étude sur les places de jeux et préparer ainsi le préavis sur le réaménagement et la mise en conformité des espaces de détente.

- 5. Intervention de Mme Tinetta Maystre du 28 février 2002 concernant la pétition de 35 riverains pour le ralentissement du trafic dans le chemin de Broye, du 4 octobre 2001**

Des informations seront communiquées ces prochains jours à titre de réponse aux pétitionnaires.

6. Motion de Mme Danièle Pittet intitulée "Pour une réflexion autour de formes d'interventions préventives en réponse à l'insécurité urbaine", du 4 octobre 2001.

Le groupe de travail, nommé par la Municipalité le 30 novembre 2001, a poursuivi ses réflexions et analyses de la situation tout au long de l'année 2002.

Il a déposé un rapport intermédiaire en décembre 2002. Il en ressort la nécessité de poursuivre les réflexions autour de la création d'un poste de médiateur jeunesse. Réflexions qui devraient permettre de préciser l'étendue du cahier des charges de ce médiateur ainsi que le Service ou la structure dont il devrait dépendre.

Il est prévu de déposer un préavis pour la création de ce poste d'ici juin 2003.

7. Questions de M. Roland Willomet relatives au moratoire sur les nouveaux projets d'activités commerciales et de loisirs dans l'Ouest lausannois, du 25 avril 2002.

Les réponses à ces questions seront données dans le cadre de l'étude de la motion de Mme Danièle Pittet et consorts intitulée "Le moratoire : et après ? Conduire ensemble un grand projet participatif pour l'Ouest lausannois", du 7 novembre 2002.

8. Questions de Mme Bastienne Joerchel Anhorn relatives à la mise en place de la zone 30 au Village, du 25 avril 2002.

Dans le cadre des mesures de dissuasion prises pour limiter la vitesse des véhicules dans le quartier du Village, les remarques de Mme Joerchel Anhorn ont été prises en considération dans la mesure du possible, de même que celles des autres riverains.

La phase test étant arrivée à terme, le bilan général de la situation fera prochainement l'objet d'une communication au Conseil communal.

9. Question de M. Gilbert Stöckli sur le devenir du site de Malley, du 25 avril 2002 / Motion de Mme Danièle Pittet et consorts intitulée "Pour un moratoire sur tous les projets en lien avec la zone de Malley et pour la création d'une commission intercommunale", du 23 mai 2002.

Une information sera donnée prochainement au Conseil communal sur la création d'un groupe de travail et la participation au concours European, avec le site de Malley pour objet soumis à la sagacité de jeunes architectes européens.

10. Interpellation de Mme Karine Clerc Ulloa et consorts concernant l'aménagement d'une fontaine sur la place du Village, du 3 octobre 2002.

Il sera répondu très prochainement à cette interpellation.

11. Motion de Mme Tinetta Maystre et consorts pour une démocratie participative de quartier à Renens, du 3 octobre 2002.

Le dossier est actuellement à l'étude entre les Directions Administration générale-Informatique-Personnel et Urbanisme-Constructions-Bâtiments.

12. Question de Mme Mireille Bandelier relatif à l'affichage public, du 3 octobre 2002.

Il sera répondu par écrit à cette question en vue de la séance du Conseil communal du 5 février 2003.

13. Motion de Mme Danièle Pittet et consorts intitulée "Le moratoire : et après ? Conduire ensemble un grand projet participatif pour l'Ouest lausannois", du 7 novembre 2002.

Cette motion est actuellement à l'étude (Voir également réponse au point No 7).

14. Interpellation de Mme Elena Torriani et consorts relative aux amendes perçues par les TL, du 5 décembre 2002.

Afin de pouvoir répondre aux considérations et questions de l'interpellatrice, les éléments nécessaires ont été sollicités auprès des Transports publics de la région lausannoise S.A. La réponse sera établie à la suite de cette consultation.

15. Interpellation de Mme Karine Clerc Ulloa et consorts relative aux déchets à Renens, du 5 décembre 2002.

Il sera répondu oralement à cette interpellation à la séance du Conseil communal du 5 février 2003.

16. Questions de M. Paul Mettraux concernant le stand de tir de Montassé à Crissier.

Une réponse partielle a été donnée et la réponse définitive sera communiquée dès que la Municipalité sera en possession de la convention avec la ville de Lausanne concernant le stand de tir de Vernand.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre acte de la présente communication sur l'état des motions, interpellations et questions en suspens au 31 décembre 2002.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

A.-M. DEPOISIER

J.-D. LEYVRAZ